

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 14 avril 2021 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur d'un militaire appartenant à l'armée active

NOR : ARMM2111255D

Ministère des armées

Par décret du Président de la République en date du 14 avril 2021, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que la présente promotion est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu, pour prendre rang à compter de la date de sa réception, le militaire appartenant à l'armée active désigné ci-après :

Au grade de commandeur

MARINE NATIONALE

Vandier (Pierre, Dominique, André), amiral. Officier du 12 juillet 2012. Cité.